

QUALITÉ DE L'EAU DE LA SEINE : APRÈS LES RÉVÉLATIONS DE MÉDIAPART, SURFRIDER RÉCLAME LA TRANSPARENCE TOTALE

Communiqué 08.08.2023 | Pour diffusion immédiate

À leur grande stupeur, les équipes de Surfrider ont pris connaissance [de deux articles de Mediapart](#) publiés ce mercredi 7 août révélant que la qualité de l'eau de la Seine n'était suffisante que 20 % du temps depuis le lancement des JO le 26 juillet.

Depuis le début de notre campagne de prélèvements et sa mise en lumière en avril dernier, Surfrider Foundation n'a qu'un but : faire toute la lumière sur l'état réel de la Seine avec des analyses indépendantes, afin de pouvoir attester de résultats qui ne seraient pas contestés. Dans un monde contemporain où la parole des institutions est souvent défiée, cela nous semblait important.

Le 15 juillet dernier a été notre dernier prélèvement. Par la suite, nous avons dû les stopper, ne pouvant avoir accès au site de compétition : les parties prenantes organisatrices des JO, ne nous ont donné aucune autorisation malgré notre demande dans notre lettre ouverte.

Dès lors, le seul moyen d'obtenir de l'information était de consulter les bulletins hebdomadaires de qualité de l'eau de la Seine publiés chaque fin de semaine, par la préfecture de Paris [mais depuis le 23 juillet, et la reprise en main de la communication par le COJO, la préfecture ne publie plus aucune information.](#)

En l'absence de données ouvertes au grand public, nous avons dû nous en remettre aux données communiquées par le CIO dans ses briefings quotidiens. Les informations données sont peu claires et peu précises sur les méthodologies et les paramètres dont il est question dans leur communication.

Ces derniers jours, dans plusieurs médias dont l'AFP, nous avons fait part de ce besoin de transparence, avant de découvrir hier soir, les articles Mediapart.

Afin d'assurer la transparence de l'information auprès des citoyens, Surfrider demande à toutes les parties prenantes de l'organisation des JO de Paris 2024 de rendre l'ensemble des données publiques et de mettre à jour les bulletins hebdomadaires de la préfecture.

Nous demandons aussi à ce que les données soient publiées en mentionnant clairement les méthodes analytiques utilisées.

Il est de la responsabilité des organisateurs de faire preuve d'une transparence complète à la fois pour la sécurité des athlètes, mais aussi pour l'information des citoyens, notamment dans le contexte de la baignabilité de la Seine à l'été 2025.

Surfrider rappelle que son ONG, née en 1984 aux Etats-Unis et en 1990 en Europe rappelle qu'elle est née de surfeurs qui en avaient marre de revenir malades de leurs sessions, dû à des eaux de mauvaise qualité. 40 ans après, le combat pour assurer la santé des usagers de sports aquatique reste intact et plus que jamais d'actualité.

Nous restons à la disposition des journalistes pour toute demande d'information ou d'interview.

A propos de Surfrider Foundation Europe

ONG créée en 1990, Surfrider Foundation Europe, agit pour la protection des océans, du littoral, des vagues et de leurs usagers. Depuis plus de 30 ans, fort d'une équipe d'experts et d'une cinquantaine d'antennes bénévoles réparties sur 12 pays européens, l'association travaille avec les parties prenantes (citoyens, secteurs privé et public) sur plusieurs grands thèmes : les déchets aquatiques, l'artificialisation du littoral, le changement climatique, la qualité de l'eau et la santé des usagers de l'Océan. C'est parce que la santé de usagers compte que Surfrider suit de très près la révision de la Directive Européenne sur la qualité des eaux de baignade. Découvrez l'association sur <https://surfrider.eu> et [en vidéo](#)

CONTACT :

Lionel Cheylus | Responsable relations médias | 06 08 10 58 02 | lcheylys@surfrider.eu



SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

www.surfrider.fr



La campagne « Healthy Water » de Surfrider Foundation Europe est soutenu par le programme LIFE créé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue pour responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.